



Association de **Marins et Marins Anciens Combattants**
Cannes Pays de Lérins
Vice-amiral d'escadre **BAILLEUX Fernand**



BULLETIN D'INFORMATION N°2/2019

Cannes, le 5 février 2019

Activités du mois :

Mois	Jour	Date	Heure	Lieu - Objet
Janvier	Ven	11	14h30	Vœux de UNC de Cannes – Michel Georgel
	Ven	11	18h30	Vœux Maire de Mougins – Docteur Richard Galy
	Sam	12	10h00	Passation de fanion de la PMM de Fréjus
	Sam	12	11h00	Vœux Maire de Peymeinade – Gérard Delhommez
	Dim	13	14h30	Vœux ACM – Pierre Morandi
	Lun	14	18h00	Vœux du Maire de Cannes aux présidents d'associations patriotiques
	Mar	15	16h30	Vœux de AOHCA et le ROF à la Villa Estelle du Cannet
	Jeu	17	18h 00	Vœux du Maire de Théoule-sur-Mer – Georges Botella
	Ven	18	18h 00	Vœux Maire de Mandelieu-la-Napoule – Sébastien Leroy
	Ven	18	18h 30	Vœux Maire de Grasse – Jérôme Viaud
	Sam	19	09h30	Passation de fanion de la PMM de Grasse
	Sam	19	10h00	AG de l'AMMAC d'Antibes – Joël Mainguy
	Sam	19	10h00	AG des Médaille Militaire de Cannes
	Sam	19	10h00	Vœux Maire de Cannes – David Lisnard
	Dim	20	10h00	AG de la Corporation des Marins d'Antibes – Olivier Micheli
	Dim	20	15h30	Vœux Maire du Cannet– Yves Pigrenet
	Sam	26	10h00	AG UNC Théoule-sur-Mer – Michel Raymondie
	Sam	26	16h00	AG UNP Cannes et environs – Jean-Claude Tauvel
	Dim	27	10h00	AG AGASM Section Pégase – Joel Mainguy
	Mar	29	15h00	Réunion AMMAC au port de Mandelieu-la-Napoule
Février	Sam	02	10h00	AG UNC de Mandelieu – Jean-Claude Dupond
	Dim	03	10h00	AG AMMAC de Villefranche-sur-Mer – Alain Duban
	Dim	03	10h00	AG UNSOR de Grasse – Gérard Bianconi
	Mar	05	15h30	Pot de l'Amitié AMMAC salle 11 - Cannes

Prévisions d'activités :

Mois	Jour	Date	Heure	Lieu - Objet
Février	Sam	09	10h00	AG AALE de Cannes et environs – Jean-Pierre Bontoux
	Dim	10	10h00	AG AMMAC Cannes Pays de Lérins
	Sam	16	10h00	AG du Souvenir Français – Pierre Morandi
	Dim	17	10h00	AG UNC de Cannes – Michel Georgel
	Dim	24	10h00	AG AMMAC de Tourette Levins – Dominique Laperdrix
	Mar	26	15h30	Réunion AMMAC au port de Mandelieu-la-Napoule
Mars	Sam	02	10h00	AG ACM Mougins – Pierre Morandi

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site** : ammac06.com

Adresse du courrier : Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet– **Président**: 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



	Sam	02	10h00	AG AMMAC de Vallauris Golfe-Juan – Philippe Lemarié
Mars	Ven	09	10h00	AG AMMAC de Nice – Claude Bridon
	Sam	09	16h00	AG Anciens Combattants Franco-Arméniens – Jean Ghazarossian
	Dim	11	10h00	AG AMMAC de Nice – Claude Bridon
	Mer	13	10h00	AG AMMAC de Grasse - Jean Marchay
	Mer	13	14h00	AG Amis Musée Marine de Grasse – Francois Millions Rousseau
	Sam	16	09h00	Journée JSP à Toulon
	Sam	16		AG FAMMAC à Paris
	Dim	17	10h00	AG FAMMAC à Paris
	Sam	23	10h00	AG AMMAC de Menton – Désiré Enard
	Sam	23	10h00	AG AOM Toulon
	Sam	23	10h00	AG UNC Saint Cézaire – Jean-Pierre Poisson
	Dim	24	10h00	AG AMMAC de Cros de Cagnes – Jean-Jacques Don Marino

Informations :

Le samedi 12 janvier 2019 : Jumelage de la PMM de Fréjus et les JSP de Fayence.

Avec le CF Olivier Troy, nous avons été invités à participer au jumelage de la PMM de Fréjus avec les JSP de Fayence à la caserne de Saint-Paul-en-Forêt.

La présidente du CASDIS, Madame Françoise Dumont, marraine du jumelage, le directeur départemental adjoint, le colonel Gosse, le chef de groupement, le lieutenant colonel Iskandar, le représentant de l'UDSP 83, le Capitaine Florent Dossetti, Monsieur Philippe Martini qui est à l'origine de ce jumelage ainsi que de nombreuses autorités militaires de la PMM et de la DRIM-M étaient présents à cette cérémonie.

Le Samedi 19 janvier 2019 : Passation de fanion de la PMM de Grasse à la caserne Saint Claude.

En présence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire de Grasse, du CF Yann BIZIEN et CF Olivier TROY de la DRIM-M, sous l'organisation de l'EV2 Florian TARTRY, chef de la PMM de Grasse, la cérémonie de remise de Fanion de la promotion 2018-2019 de la PMM centre « Contre-Amiral WASSILIEFF » s'est déroulée à la caserne Saint Claude.

Le samedi 19 janvier 2019 : lors de AG de l'AMMAC d'Antibes

Joël MAINGUY, président de l'AMMAC, quitte la présidence après de nombreuses années de réussite qui assurait avec dévouement et dynamisme ainsi que l'AGASM section Pégase pour son installation définitive en Bretagne.

Nouveau président : Lucien LE TELLIER (vice-président de la SNSM d'Antibes)

Nous lui souhaitons bon vent et bonne mer à la direction de cette amicale.

Le dimanche 27 janvier 2019 : lors de AG de l'AGASM section PEGASE

Nouveau président : Jean-Louis TRANI, qui succède à Joël MAINGUY.

Nous lui souhaitons bon vent et bonne mer à la direction de cette amicale.

A l'occasion de son départ, je lui ai offert le livre de Nicole et Jean Lapeyre : « Saint-Honorat L'île des Contrastes ».

Le mardi 22 janvier 2019 : Visite du CROSSMED à la station de la SNSM de Cannes Golfe Juan

L'administrateur Principal des Affaires Maritimes, Nicolas MAIRE, chef de service Opération Sécurité, avec une délégation de 4 opérateurs du CROSSMED est venu sur la vedette SNS262 de la station de la SNSM Cannes Golfe Juan pour se rendre compte des opérations de sauvetage faites sur Cannes.

Alex REPETTO, Le président, Romain RICCELLI, le patron de la vedette et une délégation de bénévoles de la station sont venus les accueillir, avec la présence de Madame Catherine VOUILLON, conseillère municipale et Madame Frédérique EHRSTEIN, responsable du Pôle réglementation et Sécurité à la Direction Mer et Littoral de la Ville de Cannes.

Un article de presse de Nice Matin publié le jeudi 24 janvier a permis de faire un appel aux bénévoles et aux dons pour aider, la SNSM de Cannes Golfe-Juan.

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site** : ammac06.com

Adresse du courrier : Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président**: 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants

Cannes Pays de Lérins

Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Le mercredi 30 janvier 2019 : Visite de la SNSM de Cannes Golfe Juan au CROSSMED de La Garde. 14 personnes, de la SNSM de Cannes Golfe Juan, Antibes, se sont déplacées en co-voiturage pour visiter le CROSSMED.

Le directeur du CROSSMED, a accueilli la délégation autour d'un échange très intéressant qui s'est fait autour du déjeuner au carré et tout au long de la visite entre les deux entités.

Article relatif à la visite du CROSSMED par la délégation de la SNSM de Cannes Golfe-Juan.

Ce mercredi 30 janvier, des bénévoles sauveteurs en mer de la station SNSM Cannes-Golfe Juan, accompagnés par leur président Mr Repetto Alex, se sont rendus au CROSS MED la Garde (Toulon).

A notre arrivée, au sein d'une belle pinède avec vue imprenable sur la mer, et un mistral rendant le ciel d'un bleu éclatant, nous avons été accueillis par un chef de quart du CROSS MED et ses collègues, pour un apéritif déjeuner varié et appétissant. Puis nous avons visité les lieux de travail, et assisté à une conférence présentée par le Premier Maître Robinaud, instructive sur le rôle important que joue le CROSS MED dans la surveillance et notamment les organisations des sauvetages en mer pour la SNSM. Nous les avons accueillis à bord de notre vedette SNS 262 quelques jours avant.

Personnellement, en tant que jeune, j'ai été content de rencontrer les personnes que j'entends à la VHF depuis le bord de la vedette, de les connaître et d'apprendre ce qu'est leur métier et comment sont gérées toutes les opérations de surveillance et de sécurité de la méditerranée.

Je suis très impressionné car n'ayant aucun visuel sur les sites géographiques de nos côtes, c'est depuis leur poste opérationnel, que sont coordonnées toutes les interventions pour la Méditerranée grâce aux messages radios (canal 16) ou téléphoniques (au 196) ainsi qu'aux cartes marines.

Merci beaucoup au Major Jean-Yves Roger pour toute cette organisation, au Commandant Troy pour sa présence, à l'APAM Nicolas Maire et à toute l'équipe du CROSS MED, ainsi que toutes les personnes présentes.

Signé : Nicolas CH dit « Lou Pitchoun » de la SNSM Cannes –Golfe Juan et adhérent de l'AMMAC.

Le Samedi 02 février 2019 : Passation de fanion de la PMM de Cannes à Mougins.

En présence du docteur Richard Galy, Maire de Mougins, du CF Olivier Troy de la DRIM-M 06, le chef de centre de la PMM de Cannes a organisé la remise de fanion de la PMM centre « Amiral Nomy » dans la salle des fêtes de Mougins.

Activités à venir :

Le dimanche 10 février 2019 : AG de notre amicale :

Veillez retenir cette date pour participer à notre Assemblée Générale, qui se déroulera à la salle 1901 de la maison des associations de Cannes au 9 rue Louis Braille 06400 Cannes.

Une AG statutaire validera par vote la modification des statuts par l'article 17 relatif à la création de l'AMMAC Mandelieu-la-Napoule et la constitution du bureau.

Elle sera suivie de AG ordinaire en présence des autorités civiles et militaires.

Le repas se fera au collège international de Cannes au 1, avenue du docteur A. Pascal 06400 Cannes.

Fondé en 1931 par le poète français Paul Valéry, le Campus International de Cannes est un établissement d'enseignement supérieur privé de langue et de civilisation françaises. Sa mission est de proposer aux étrangers (étudiants et professionnels) des cours de grande qualité et un environnement propice à l'étude et à l'échange entre nationalités.

<https://www.french-in-cannes.fr/>

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site :** ammac06.com

Adresse du courrier : Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet– **Président :** 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants

Cannes Pays de Lérins

Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Le lundi 4 mars 2019 :

L'AMMAC de Saint Tropez - Ramatuelle - Gassin organise une commémoration dédiée à la mémoire des équipages des sous-marins disparus en service commandé au large du Cap Camarat-Ramatuelle et le 49ème anniversaire de la disparition du sous-marin EURYDICE.

Programme :

9h30 Accueil des autorités à l'Eglise paroissiale de Ramatuelle

10h00 Messe anniversaire de la disparition du sous-marin EURYDICE et hommage aux équipages disparus des sous-marins : 2326 – SYBILLE – MINERVE, ainsi qu'aux victimes de l'accident de l'EMERAUDE.

11h15 Rassemblement sur le parking du sémaphore de Cap Camarat

11h30 Cérémonie de dépôts de gerbes devant la stèle des sous-marins disparus.

Disparition du sous-marin 2326

Le 2326 sous marin du type XXIII allemand, ainsi que le 2518 du type XXI sont au terme d'un accord passé entre la Royal Navy et la marine nationale, remis à la France.

Les deux bâtiments arrivent à CHERBOURG le 13 février 1946.

C'est un sous marin côtier de 34 m et de 257 t, armé par 16 hommes.

La remise en état du 2326 est problématique au vu du manque d'informations techniques concernant ce type de sous-marin relativement récent, notamment sur le système de propulsion diesel électrique et l'immersion maximale.

Après quelques essais, le 2326 rallie LA PALLICE le 26 mai 1946. Des essais et l'entraînement de l'équipage se poursuivent jusqu'au 16 septembre 1946.

Il effectue sa 1ère croisière entre le 17 septembre et le 12 octobre avec escale à Casablanca – Alger puis Toulon.

Il appareille le 5 décembre 1946 pour des essais dans les secteurs au sud de Cépet. A son bord embarquent l'ingénieur en chef du génie maritime ISABELLE, le CF Jean MOTTEZ chef de la section sous-marin de l'Etat major, Marius LASSALE ouvrier DCAN.

L'équipage du 2326 est composé de 3 officiers et 13 officiers mariniers et marins.

A 9 h 30, la prise de plongée du sous marin est aperçue par le personnel du sémaphore de Cépet.

De nombreux essais sont au programme et il n'est attendu à TOULON qu'à 19 h.

A 20 h, la préfecture maritime s'inquiète du silence et le vice amiral (VA) LAMBERT Préfet maritime, ordonne le début des recherches.

Le croiseur Montcalm, l'escorteur Marocain, le chasseur 131 et des appareils de l'aéronavale participent aux recherches qui se poursuivront durant la journée du 6 décembre. Le 7 décembre, le 2326 est considéré comme perdu. La cause de l'accident la plus souvent évoquée est la sur-immersion, les performances de la coque épaisse étant mal connues.

19 hommes étaient à bord : Equipage du 2326

Commandant : LV Charles AVON,

EV1 Gilbert RIZOT,

IM2 Jean DUQUESNE

Maître : Joseph TANGUY

Seconds Maîtres : Paul HOUMEAU – Emile KERAUFRET – Louis MADORE – Joseph MEOUR – Paul SOULET

Quartiers Maîtres : Maurice CHEVALIER – Michel GARNIER – Victor PAILLER – Joseph SALAUN –

Matelots : Jean DEBAST – Pierre DEJEAN – Jean GLORION -

Passagers

- L'ingénieur en chef du génie maritime (IGM) Marie ISABELLE,

- le capitaine de frégate (CF) Jean MOTTEZ,

- l'ouvrier de la DCAN Marius LASSALLE.

Source: <http://www.sectionrubis.fr/spip.php?article434>

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site** : ammac06.com

Adresse du courrier : Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président**: 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants

Cannes Pays de Lérins

Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Disparition du Sous-Marin Sibylle ex-Hms Sportsman le 24 septembre 1952

En 1951, la Royal Navy consenti le prêt pour une durée de quatre ans, de quatre sous-marins à la Marine Nationale Française. Construits en 1942-1943, ces quatre sous-marins de la série "S" étaient déjà anciens, et ne devaient servir qu'à l'entraînement des équipages de sous-marins et des groupes d'actions sous-marines (GASM).

Ils prennent les noms de : Sultane ex Statesman, Saphir ex Satyr, Sirène ex Spiteful, Sibylle ex Sportsman.

Source: <http://www.sectionrubis.fr/spip.php?article245>

Disparition du sous-marin Minerve le 27 janvier 1968

Le 27 janvier 1968 à 01 h 00 du matin, la Minerve, après avoir débarqué l'officier entraînement de l'ESMED en rade des VIGNETTES, fait route vers le secteur T 65 qui lui a été attribué, pour un CASEX aéro avec un Bréguet Atlantic de NIMES-GARON. Le secteur T 65 comprend des fonds de 2000 à 2300 m, à une quinzaine de nautiques dans le sud du cap SICIÉ.

Les conditions météo sont mauvaises. Mistral à 50 nœuds, mer de force 5 à 6

L'avion établi le contact avec le sous-marin à 7 h 19 et lui signale que du fait des très mauvaises conditions météo, il n'effectuera que deux passes de calibration Radar.

A 7 h 37, vingt minutes après le début des passes, la MINERVE signale qu'elle a son tube d'air sorti et que les difficultés de transmission sont dues à l'état de la mer.

A 7 h 43 elle signale à l'avion dans quel azimut elle le relève.

A 7 h 55, l'avion signale qu'il arrêtera à 8h ses exercices. La MINERVE accuse réception.

De 7 h 55 à 8 h 09, l'avion rappelle plusieurs fois le sous-marin mais n'obtient aucune liaison. Mettant le silence du sous-marin sur le compte des conditions météo, l'avion regagne sa base.

A la vacation de 11h, le PC Activité de l'ESMED signale à la MINERVE l'annulation des exercices et lui donne liberté de manœuvre. La MINERVE n'a pas accusé réception du message. Le sous marin est attendu à la base au plus tard à 01 h le 28 janvier.

A 02 h 15, la procédure de recherche est déclenchée. Malgré des moyens importants, aucun contact sonar ou repérages visuels de débris ne sont obtenues. Les recherches sont interrompues le 2 février au matin. On apprendra plus tard, qu'une anomalie sismique a été enregistrée à 08h01, situé approximativement dans la partie nord du secteur attribué à la MINERVE

La MINERVE était commandée par le LV André FAUVE. Il y avait 52 hommes d'équipage

Source : <http://www.sectionrubis.fr/spip.php?article449>

Accident du sous-marin EMERAUDE le 30 mars 1994.

CIRCONTANCES :

- Le mercredi 30 mars au matin, le sous-marin EMERAUDE est en entraînement de lutte anti-sous-marine dans le sud des îles d'Hyères avec la frégate Georges LEYGUES et l'avisio Premier Maître L'HER. Deux autres frégates, le CASSARD et le MONTCALM sont également présentes dans la zone.

DEROULEMENT :

- En fin de matinée, l'EMERAUDE est en plongée, à 190 mètres d'immersion. Le commandant utilise un intervalle de temps entre deux phases d'entraînement pour effectuer une inspection de tranche programmée depuis plusieurs semaines pour cette journée du 30 mars 1994.

Conformément aux règlements de la Marine, ces inspections se pratiquent régulièrement à bord des bâtiments ; elles permettent au commandant de visiter tous les locaux une fois par semestre pour s'assurer de leur bon état d'entretien général.

- A 10 h 35, douze personnes se trouvent dans le local turbo-alternateur et l'inspection est en cours. Une entrée d'eau apparaît alors soudainement sur le collecteur de réfrigération eau de mer groupe turbo-alternateur. Le chef du groupement énergie, qui est présent, quitte aussitôt le local pour rejoindre au plus vite le poste central de conduite de la propulsion.



Association de Marins et Marins Anciens Combattants

Cannes Pays de Lérins

Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



- Dans le même temps, comme le prévoient les consignes de sécurité en cas d'entrée d'eau à bord d'un sous-marin en plongée, le personnel de quart au poste central de navigation-opérations et au poste central de conduite de la propulsion exécute les manœuvres d'urgence prescrites.
- Au cours des 100 secondes qu'a duré la remontée du sous-marin vers la surface, la recherche du maximum de puissance pour alimenter les turbines en vapeur s'est traduite par une surpression dans l'un des condenseurs du groupe turbo-alternateur, la rupture de la tige claquante de ce condenseur qui n'était plus réfrigéré, sa déformation, et l'invasion du compartiment par la vapeur.
- Dix des onze occupants du local périssent alors par asphyxie et brûlures. Le onzième parvient à survivre en se réfugiant dans l'avant du compartiment qu'il réussira à quitter quelques minutes plus tard.
- Une fois le sous-marin revenu en surface, en même temps que les mesures de sauvegarde sont prises, les équipes de sécurité du bord accèdent au compartiment sinistré. L'EMERAUDE demande l'aide et l'assistance médicale des bâtiments alentour. Après constatation des décès, les corps sont transportés par l'hélicoptère à l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne de TOULON. Une équipe de renfort en personnel est embarquée à bord du sous-marin.
- La chaufferie nucléaire ne s'est jamais trouvée en situation dangereuse et il n'y a eu aucune conséquence radiologique pour le bord, ni pour l'environnement. Les mesures faites à bord du sous-marin dès son retour en surface l'ont montré et ont été confirmées au retour au port.

Les dix victimes :

- Jean-Luc ALVAR Commandant,
- Yves BREVALLE, Premier maître mécanicien,
- Philippe SCHWEITZER, Maître mécanicien,
- Franck JANNIN, Premier-maître mécanicien,
- Laurent THOMINE, Maître navigateur,
- Christophe TIXIER, Premier maître,
- Alain VALLOIRE, Premier maître mécanicien,
- Christian CESSAC, Premier maître,
- Olivier ANTOIS, Lieutenant de vaisseau,
- Jean-Pierre BELFIO, Maître mécanicien.

Source : <http://www.sectionrubis.fr/spip.php?article382>

Disparition du sous-marin EURYDICE

En février 1970, trois sous-marins participaient à des SMX (entraînement à la détection et à l'attaque de sous-marins au schnorchel ou en plongée profonde).

- DORIS et EURYDICE sous-marins de 800 tonnes de type DAPHNE,
- ARIANE sous-marin de 400 tonnes de type ARETHUSE.

Cet exercice avait eu lieu la dernière semaine de février 1970. Les trois sous-marins étaient rentrés à TOULON le vendredi soir. La DORIS rentrait la semaine suivante pour une période d'entretien et révision d'un mois.

Le dimanche 1er mars 1970, l'EURYDICE appareille.

Après un concours de deux jours d'expérimentation de détection sous-marine avec l'ARAGO l'EURYDICE a liberté de manoeuvre en fin de matinée avant des CASEX AERO avec les atlantiques de NIMES GARONS, le 4 mars 1970 au matin. Les secteurs étant au sud-est de CAMARAT, l'EURYDICE mouille sur coffre à SAINT TROPEZ.

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site** : ammac06.com

Adresse du courrier : Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président**: 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Il appareille à 5 h 30 ayant rendez-vous avec un ATLANTIC de la 21F de NIMES GARONS pour un CASEX de 7 h à 9 h.

Cet exercice consiste pour le sous-marin à naviguer à l'immersion périscopique et disparaître avant le seuil de détection du radar de l'avion. 10 minutes après l'alerte, le sous-marin reprend la vue et le contact UHF et VHF avec l'avion.

- A 7 h, l'avion a le contact radar puis a la vue sur l'EURYDICE qui est à l'immersion périscopique aériens sortis. Dialogue UHF entre l'avion et le sous-marin, puis début d'exercice à 7 h 13. Ce seront les derniers contacts.

- A l'heure normale de reprise de contact à 9 heures, l'avion n'a aucune détection ni contact. Il prévient sa base et la préfecture maritime. L'escadrille des sous-marins de la Méditerranée est prévenue.

Dans l'après-midi du mercredi 4 mars 1970, des débris et une tache d'hydrocarbure sont confirmés comme appartenant au sous-marin EURYDICE.

Un signal sismique attribué à une forte explosion est enregistré le mercredi 4 mars 1970 à 7 h 28 par trois stations de provenance.

Durant les mois d'avril et mai 1970 le navire US MIZAR, repère des débris de l'EURYDICE par 1000 mètres de fond.

Source : <http://www.sectionrubis.fr/spip.php?article169>

Le samedi 16 mars et dimanche 17 mars 2019: AG de la FAMMAC

Lors de notre réunion des président à Grasse, le 13 novembre 2018, notre délégué régional Robert Boutin, nous a informés que la cérémonie du dépôt de gerbe FAMMAC et ravivage de la Flamme seront procédés par le président fédéral accompagné des délégués régionaux des PACA Est et PACA Ouest le samedi 16 mars 2019.

Particulièrement pour la région PACA Est/Ouest, le trajet aller-retour, sur la base de la 2ème classe sera prise en charge par la FAMMAC pour le président et le porte drapeau de l'amicale représenté, de même que le repas du soir, l'hébergement de nuit et le repas de cohésion du dimanche midi.

Voici le programme théorique (les horaires seront confirmés lors de la convocation de l'AG FAMMAC 2019).

Le samedi 16 mars 2019 à 15h15 : Messe du souvenir à la chapelle Saint Louis de l'école Militaire. L'office sera célébré à la Chapelle Saint-Louis de l'Ecole Militaire.

Le rassemblement se fera à 15h00 devant la Chapelle.

17h15 : Rassemblement et mise en place des drapeaux et des délégations dans le hall d'honneur.

17h20 : Arrivée du ministre délégué en charge des transports, de la mer et de la pêche : Dépôt de gerbes.

Cérémonie avec dépôt de gerbe et ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe

Cette cérémonie sera placée sous l'autorité et selon le protocole établi par le Comité de la Flamme. D'autres associations « non marine » sont généralement associées à la manifestation FAMMAC.

17h45/18h00 : Rassemblement devant l'entrée du passage souterrain musoir "Friedland", avenue des Champs-Élysées.

18h10 : Mise en place sous l'Arc de Triomphe terminée.

18h20 : Arrivée des personnalités officielles.

18h30 : Dépôt de gerbe FAMMAC et ravivage de la Flamme par le président fédéral accompagné des délégués régionaux des PACA Est et PACA Ouest.

Le dimanche 17 mars 2019 : ASSEMBLEE GENERALE DE LA FAMMAC

L'assemblée générale et le déjeuner de cohésion qui suivra se tiendront à l'école Militaire à Paris.

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site** : ammac06.com

Adresse du courrier : Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président**: 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Le weekend du 30 et 31 mars 2019 : Salon des maquettistes à Mougins

Nous participerons avec l'amicale des amis des sous-marins à l'exposition de maquettes à l'ecoparc de Mougins organisé par le rotary club de Mougins.

Le mercredi 10 avril 2019 : Prochaine réunion des présidents AMMAC FAMMAC à Antibes
C'est le nouveau président de l'AMMAC qui nous accueillera

Le samedi 27 avril 2019 :

Une journée des Armées sera organisée par le DMD à Nice. Une information nous parviendra ultérieurement.

Journée du Marin :

Rappel sur la journée du Marin : À l'initiative de l'Amiral Rogel, Chef d'Etat-major de la Marine, la première journée du marin a eu lieu le mercredi 22 mai 2013. Cette date a été choisie en référence à l'entrée de l'Amiral de La Pérouse en mer du Japon, en 1787.

Cette journée a pour but de mettre les marins à l'honneur les marins en mer ou à terre, d'active ou de réserve, militaire ou civil de la Défense.

Prévision de date : le mercredi 22 mai 2019.

La goélette O'Remington, basée au Port Canto, pourrait participer à cette journée avec une sortie à la mer en faveur des PMM, ainsi que la vedette de la SNSM

<https://www.o-remington.fr/>

Le vendredi 12 avril 2019, l'AMMAC de Tourrette-Lévins section de Nice organisera la cérémonie du 70ème anniversaire de la bataille de l'Authion.

Elle se déroulera à partir de 09h00 au mausolée de l'Escarène comme chaque année.

Le samedi 11 mai 2019 : Cette date a été retenue pour la visite d'un bâtiment de la Marine Nationale.

Prévision de la visite du Mémorial du débarquement et de la libération en Provence au Mont Faron

Le 15 août 1944 est la date retenue pour le lancement de l'opération "Dragoon" sur les côtes de la Provence, destinée à ouvrir un second front sur le territoire français. 2 000 bâtiments de guerre et autant d'avions vont y participer. La 7e armée américaine du général Patch, qui comprend les forces françaises de l'armée B commandées par le général de Lattre de Tassigny, arrive en vue des côtes dans la nuit du 14 au 15 août.

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/memorial-du-debarquement-et-de-la-liberation-en-provence>

Au mois de juin, l'AMMAC de Nice organisera la cérémonie de la bataille de l'Authion à La Stèle de la FAMMAC.

Ce monument a été inauguré en 1962 à la mémoire des fusiliers-marins et aux combattants de la 1ere Division France Libre tombés à l'AUTHION en avril 1945.

Par notre devoir de mémoire, il est important être présents à cette cérémonie.

La date n'est pas encore définie et dépend des conditions météo.

<https://www.dailymotion.com/video/x4juk8m>

Projet en cours de réalisation :

Mémoire de marins de Cannes : projet de livre sur l'origine de l'AMMAC avec son l'histoire de 1941 à nos jours sous la direction de Jean-Claude Desailoud.

Pot de l'amitié :

Tous les 1er mardi de chaque mois, en salle 11 de la maison des associations, de 16h30 à 18h00.

L'invitation est permanente pour tout adhérent d'AMMAC de la région.

Réunion du bureau :

Tous les derniers mardis de chaque mois, en salle des associations du port de Mandelieu-la-Napoule 15h00 à 17h00 avec Bruno Mignard, le président de l'AMMAC de Mandelieu-la-Napoule.

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site :** ammac06.com

Adresse du courrier : Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président:** 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Rappel :

Les Cotisations pour 2019 seront de 25€ pour une personne, 40€ pour les couples et 15€ pour les veuves de marins auprès de notre trésorier Jean-Claude Desailoud.

Nos peines:

Décès de Tran Huu Tri : le jeudi 10 janvier 2019 : Cérémonie d'obsèques à l'Abadie Annexe. Il a été trésorier et porte drapeaux de notre amicale.

Décès de Patrice Le Guen : le jeudi 17 janvier 2019 : Cérémonie d'obsèques à l'église Saint Philomène du Cannet. Ancien PM Infirmier des Forces Sous-Marines.

Bienvenue aux deux nouveaux adhérents :

Jean-Christophe BRIDOUX, ancien marin.

Dominique GAVALDA, ancien radio, adhérent de la US Navy League French Riviera-Monaco Council.

Félicitations à Nicolas Cosso hoedt pour son palmarès :

Palmarès Nicolas, pratiquant plusieurs sports et activités

Longe côte (Aqua-walking)

- *Champion de France 2018 Junior Longe Côte (16 ans) = Ambassadeur du sport sur les Alpes-Maritimes*
- *Equipe de France 2018 et 2019*
- *Prix d'honneur reçu à Alassio (Italie - 2018) pour la création des nouvelles courses du circuit international en Longe Côte.*

Natation sauvetage

- *2ème à la sélective ligue PACA Junior 2019 en 50m bouée tube (natation sauvetage) = qualifié pour le Championnat de France short course à Vichy 2019*
- *Champion Cadet à l'Oceanman longue distance en mer PACA 2018 en cadet (natation sauvetage : 1,5 kms planche – 800 m natation – 3 kms kayak – 3 kms course à pied) (16 ans)*
- *Champion Cadet Traversée des canards 2018 en mer à Carry le Rouet (5kms planche et 4eme au classement général toutes catégories confondues (16 ans)*
- *Champion Cadet Open Cup Challenge 2018 à Marseille (16 ans)*
- *Vice-Champion Minimes Open Cup challenge 2017 à Marseille (15 ans)*

Autres (snowboard – philatélie – Randonnée et chemin de Compostelle en Espagne)

- *Champion de France Jeunesse philatélie 2017 (15 ans)*
- *Champion de France « Reflets du progrès » Jeunesse Philatélie 2016 (14 ans)*
- *Vice-Champion Coupe de France snowboard en Slalom 2017 (15 ans)*
- *Vice-Champion PACA de NAP (Nage Avec Palmes (Monopalme) en 2012 (10 ans)*
- *1er jeune au 15eme Critérium de l'Estérel (31kms avec 1200m de dénivelé) 2016 (14 ans)*
- *La Compostella du pèlerin ST Jacques de Compostelle, reçue à Santiago (Espagne) 100kms à pied en 2014 (12 ans).*

Il a reçu 93 médailles et 41 coupes à ce jour.

Nicolas CH dit « Lou Pitchoun » Canotier de la SNSM Cannes –Golfe Juan est adhérent de l'AMMAC et stagiaire de la PMM de Cannes.

Félicitations à notre porte drapeau, Marilou BERGLIA :

Elle a fait plus de 100 sorties du drapeau de l'Amicale tout au long de l'année 2018 pour représenter notre amicale.

Santé :

Jean Claude Lasserre et Jean-Claude Buchet se déplacent toujours difficilement en état stationnaire.

Germain et Andrée Labour sont très fatigués, et Germain a dû donner sa démission de trésorier pour raison de santé.

Nous pensons bien à eux et leur souhaitons un prompt rétablissement.

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site :** ammac06.com

Adresse du courrier : Les Sureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet– **Président:** 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Les anniversaires de nos amis

Du mois de janvier:

- Messieurs Jean-Luc Annone (02/01), Georges Martin (03/01), Philippe Lemarié et Armand Belloco (08/01), Jean-Pierre Barriaux (12/01), Bruno Mignard (19/01), Pierre Morandi (31/01).

Nous leur souhaitons un bon anniversaire

Rendez-vous à notre Prochain pot de l'amitié :

Mardi 05 mars 2019, dans la salle 11 de la maison des associations de 15h30 à 18h00.

Jean-Yves ROGER

Président de l'AMMAC Cannes Pays de Lérins

Délégué départemental de la FAMMAC

